

## Suisse

# Bioparc, un mystère à 200 millions de francs

**GENÈVE** Initialement validé par le canton, le projet qui doit sortir de terre à Thônex fait l'objet de critiques sur son financement et l'utilité discutable de certaines infrastructures envisagées. La présidente lève partiellement les interrogations sur les mécènes

MARC GUÉNIAT

«Le Bioparc pensait avoir un boulevard, il s'est retrouvé face à un mur.» Ainsi s'est exprimée la députée du Centre Christina Meissner, devant le Grand Conseil genevois au début du mois d'octobre. L'élu est aussi présidente de la fondation Bioparc, qui secourt et accueille des animaux en danger. A l'étroit sur son site vétuste de Bellevue, l'institution estimait avoir obtenu le feu vert de l'Etat de Genève pour déménager sur une surface de 3,6 hectares, à Thônex, non loin de l'hôpital psychiatrique de Belle-Idée, lorsque le Conseil d'Etat a validé un Masterplan en février dernier – c'est le «boulevard».

Depuis, les choses se sont corsées et Christina Meissner l'impute au «mur», à savoir le honni Antonio Hodgers, démissionnaire, remplacé depuis vendredi par le nouveau magistrat vert, Nicolas Walder, que le Bioparc espère plus conciliant. La fondation place tant d'espoirs dans ce changement à la tête du Département du territoire (DT) qu'elle s'apprête à lui délivrer, en guise de bienvenue, une pétition forte de plus de 20 000 signatures pour sauver «le Bioparc maintenant». Dans l'argumentaire figure cette question: «Le conseiller d'Etat Antonio Hodgers veut-il tuer le Bioparc avant son départ?» Le DT n'a pas voulu commenter.

### Modifications demandées

Les hostilités ont démarré cet été, par le biais d'une passe d'armes épistolaire entre Antonio Hodgers et Christina Meissner, cette dernière accusant le premier d'être mû par une sorte de vindicte politico-personnelle.

Pourtant, les questions que soulève ce projet paraissent légitimes, comme l'a constaté *Le Temps*, à l'aide de nombreux documents officiels liés à la demande d'autorisation préalable déposée en avril, moment à partir duquel les services de l'Etat émettent un préavis. D'abord, pourquoi imaginer un refuge d'une telle ampleur, agrémenté d'un centre de conférence, de suites hôtelières immersives ou d'une villa réservée au directeur? Et surtout, d'où provient la somme astronomique – entre 150 et 200 millions de francs – nécessaire à la réalisation de ce nouveau centre sur un terrain de l'Etat, où l'on pourrait tout aussi bien bâtir des logements? Si l'Etat cède cette parcelle en droit de superficie (DDP), n'est-il pas en droit d'exiger une transparence minimale, ne serait-ce que pour fixer le montant de la rente? Précisons qu'un tel DDP peut prendre la forme d'une subvention non monétaire – c'est-à-dire d'une dette dans le bilan de l'Etat – à condition toutefois que le plan financier soit clair et que des investisseurs n'imaginent pas en tirer profit.



Une vue d'artiste du projet de nouveau Bioparc à Thônex. (BIOPARC)

A ce stade, seules la commune de Thônex et la commission d'architecture se montrent favorables. Les services de l'Etat relèvent tour à tour différents problèmes, tous demandant des compléments d'information et/ou des modifications du projet. Ainsi, l'Office cantonal des bâtiments souhaite que «le projet soit modifié pour être conforme au contexte initial de la demande de déménagement du Bioparc», suggérant un remaniement depuis les premières consultations. D'ailleurs, un habitant de la commune voisine de Vandoeuvres s'est plaint du décalage considérable entre les informations qui lui ont été communiquées lors d'une séance publique le 8 mai, et l'ampleur du projet découvert dans la *Tribune de Genève* au mois de juillet, allant jusqu'à se demander si les riverains ont été «dupés».

### Surprise et abandon des suites hôtelières

Les services de l'Etat écrivent que les «activités accessoires» prévues, «ne correspondent pas à la mission initiale du Bioparc, devront être supprimées», comme la maison de fonction ou les

chambres nuptiales d'hôtel. Même remarque du Service de l'environnement et des risques majeurs et de l'Office de l'urbanisme.

### D'où provient la somme astronomique nécessaire à la réalisation de ce centre sur un terrain de l'Etat?

Contactée, Christina Meissner se dit surprise «des remarques qui [leur ont été] faites alors qu'elles ne sont pas apparues lors [des] échanges préalables avec l'administration». Elle déclare néanmoins que les suites hôtelières seront abandonnées. Par contre, elle estime que renoncer au restaurant, et tant qu'à faire aux toilettes, «ne servira pas nos 100 000 visiteurs annuels».

Centre concède qu'elle est «effectivement énorme» et la justifie par la durabilité des matériaux envisagés.

Mais qui sont donc les «investisseurs» capables de mettre 150 à 200 millions de francs dans un tel projet? Naturellement, à Genève, les regards se tournent vers la Fondation Hans Wilsdorf (qui cofinance la Fondation Aventinus, propriétaire du *Temps*), qui injecte des centaines de millions de francs par année dans le canton. D'ailleurs, Christina Meissner assure que l'institution qui recueille et distribue les bénéfices du groupe Rolex est de la partie. Vérification faite, le secrétaire général de la Fondation Hans Wilsdorf, Marc Mauqué, certifie l'inverse: «Notre contribution s'est limitée à participer au financement de la pré-étude. Aucun engagement n'a été pris quant à la poursuite du projet.»

### Un roi de la bière belge comme mécène

En contactant différents employés et bénévoles, actuels et anciens, *Le Temps* a appris l'identité d'un mécène. Il s'agit de Marc-Oswald van der Straten-Ponthoz, un comte belge installé à Genève depuis 2017. Féru de moto au point de posséder une écurie, sa fortune est comprise entre 1,5 et 2,5 milliards de francs d'après *Bilan*, qu'il tire des brasseries du groupe Stella Artois. Christina Meissner confirme son implication, sans divulguer le montant qu'il se serait engagé à donner ou prêter. L'année dernière, Marc-Oswald van der Straten-Ponthoz avait fourni une aide de 800 000 francs afin que le Bioparc puisse accueillir tortues, porcs-épics et vaches du Dahomey provenant de John's Kleine Farm, un centre analogue à Berne qui a dû fermer ses portes.

Parmi les autres noms qui circulent figurent la fille du président de l'Azerbaïdjan, Leyla Aliyeva, installée à Genève non loin de l'actuel Bioparc, qu'elle a d'ailleurs visité en 2022. «Quand je suis arrivée au Bioparc l'année suivante, la direction disait que c'était une famille fortunée qui pouvait prodiguer une aide précieuse pour le nouveau projet», se souvient une soigneuse bénévole. Leyla Aliyeva est la vice-présidente de la Fondation Heydar Aliyev, nom de son grand-père, qui fut président du pétro-Etat entre 1993 et 2003. De son côté, Christina Meissner réfute son implication dans le financement, expliquant qu'elle n'a fait que dépenser quelques centaines de francs à la boutique du refuge animalier.

Rejetant toutes les critiques, la députée concède que l'Etat n'a pas la volonté de nuire à ce projet, mais souhaite «que le prochain magistrat chargé du Territoire se montrera plus enclin à rechercher des solutions face aux injonctions contradictoires auxquelles nous sommes confrontés». Nicolas Walder aura pu se faire sa propre opinion vendredi dès son entrée en fonction. ■